

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 067231

Optique 58396 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13230

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL FASSI EL FIHRI AFAF

Date de naissance : 04/10/1994

Adresse : 24, Rue de Salini que, Casablanca

Tél. : 0679/23/33/90 Total des frais engagés : 546,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Danielle DUVICENT
MESTASSI
GYNECOLOGUES - ACCOUCHEUR
4, Place Marchal - Casabla

Date de consultation : 10/01/2021

Nom et prénom du malade : EL FASSI EL FIHRI AFAF

Age : 26 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection gynéco

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
du 1-2021	ex		250.00	Dr Danielle D'ANGELO MESTAIS ECOLOGIE 1 place Moret 77130 Le Mesnil le Roi 27/01/2022 19:03

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Daniele DUVIGEANT MESTASSI
Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancienne Interne des Hôpitaux de Perpignan

GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
ECHOGRAPHIE

4, Place Maréchal
1er étage - Casablanca

Tél : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
Gsm : 06 66 62 81 27 - Fax: 05 22 20 40 24

(Sur Rendez - Vous)

الدكتورة دانييل دفيجان مستاضي
خريجة كلية الطب بمونبولييه
داخلية قديمة بمستشفيات بربينيان
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد
الكشف بالموجات فوق الصوتية

4, ساحة مارشال
الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : ع : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50

المحمول: ع : 06 66 62 81 27 - الفاكس: ع : 05 22 20 40 24

(بالموعد)

Le : 14 - 1 - 2004

Profenid® 100mg
12 Suppositoires



6 118000 060819

PPV 41 DH 70

Maphar
Km 10, Route Côtier 111
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
DUPHASSTON 10MG CP
PEL B20 MV
PPV: 84,90 DH
6 118000 010517

Maphar
Km 10, Route Côtier 111
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
DUPHASSTON 10MG CP
PEL B20 MV
PPV: 84,90 DH
6 118000 010517

Maphar
Km 10, Route Côtier 111
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
DUPHASSTON 10MG CP
PEL B20 MV
PPV: 84,90 DH
6 118000 010517

Mme EL FASSEN El FIRSSI AFA

84.93
254.20 Duphasston 10
118 16 → 25

41.70 = Domestil 100
6 un

10 ml
10 ml

296.40

EN CAS D'URGENCE : CLINIQUE LES IRIS
13, Place Nid d'Iris - Quartier Racine - Tél.: 05 22 39 25 30